

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

## **8. Position CM et décision CG sur la motion PS (C. Frésard / P. a. Marca / J. Moeckli) « Dynamiser la promotion touristique » (A. Louis)**

---

La crise de la COVID-19 a eu un impact fort sur le tourisme à La Neuveville. S'il est vrai qu'au vu du nombre de nuitées passées à La Neuveville, le nombre de touristes n'a pas beaucoup changé, l'offre touristique a elle drastiquement diminué et ce particulièrement dans le domaine de la restauration et des événements.

Le dicastère des loisirs travaille déjà pour préparer la relance touristique qui aura lieu une fois la pandémie de COVID-19 sous contrôle.

Il ne fait aucun doute à la commission des loisirs que le fond de la motion a du sens et qu'elle traite d'une nécessité dans le secteur touristique.

Cependant, il est difficile de prévoir quand et comment nous sortirons de la crise sanitaire. Il est donc d'autant plus compliqué de se fixer une échéance pour la réalisation des objectifs de la motion du Parti socialiste neuvevillois. De plus, de nombreux projets sont en cours de réalisation. Certains pourront voir le jour d'ici peu, d'autres auront besoin, de par la complexité de leur mise en place, de plus de temps.

En ce sens, l'Exécutif propose aux motionnaires de transformer leur motion en postulat et, cas échéant, au Conseil général d'accepter le postulat.

CONSEIL MUNICIPAL